

Arnaque auto-école, comment réagir ?

Par **Corentin**, le **28/10/2009** à **17:25**

Bonjour,

Je mets ce message pour obtenir de l'aide pour un ami qui ne sait comment s'y prendre et que je n'ai pas su aider.

Il est inscrit dans une auto-école (rue de Rome, Paris), arnaque notoire. On lui facture des heures et des heures de conduite, lui promettant une date d'examen juste après. Mais à chaque fois, pas de date d'examen (l'excuse : plus de place).

Il a attendu des mois, et au vu de sa conduite, je ne vois pas pourquoi un moniteur lui refuserait de passer l'examen, ce n'est d'ailleurs par l'argument utilisé (on lui dit simplement "désolé, plus de place, reprenez des heures pour la semaine prochaine").

Comment faire pour :

- 1 - Faire peur à l'auto-école pour obtenir une date d'examen rapidement ?
- 2 - Porter plainte contre l'auto-école pour récupérer une partie de la somme payée pour un service abusif ? (heures facturées en trop, 30 minutes de conduite pour une heure contractuelle de 53 minutes etc, les arguments ne manquent pas). Plus de 2500€ ont déjà été engloutis, et on lui réclame encore de l'argent.

Je sais qu'il y a de grands spécialistes du droit routier sur ce forum, je m'en remets à vous !

En vous remerciant,
Bien cordialement,

Par **jeetendra**, le **28/10/2009** à **18:52**

bonsoir, le mieux c'est de changer d'auto-école, s'il force trop ils vont le présenter à l'examen de conduite et comme par hasard il va se planter et va se retrouver avec son dossier dans les bras, pour saisir le juge de proximité il faut des témoignages, des attestations d'autres élèves apprentis-conducteurs contre l'auto-école, cordialement.

Par **annivivi**, le **08/01/2010** à **16:28**

bonjour je suis dans la même situation que vous Corentin j'attends une présentation depuis le mois de juin 2009 date a laquelle j'ai échoué mon premier passage a l'examen. Je suis à plus de 50h de conduite et mon code ne sera plus valable en octobre 2010 soit une présentation conduite en 2 ans et demi et 2000 euros d'investissement sachant que je prenais mes heures régulièrement et que j'ai toujours été honnête niveau paiement.

Tous les mois, il me dit qu'il n'a plus de place et que c'est pas de sa faute c'est la préfecture qui est responsable, j'appelle ça escroquerie et vol.

Je vous conseille de faire un courrier a la préfecture Service des permis de conduire ainsi qu'au ministère des transports, faites lui part de vos démarches en lui donnant une copie du courrier.

Précisez que vous intentez une procédure judiciaire contre le responsable peut être que après ça changera.

J'ai 31 ans je suis maman d'une petite fille de 12 ans, je suis seule à l'élevé avec un SMIC comme revenu croyait moi c'est pas évident et surtout ne vous laissez pas faire je vous tiendrez au courant de l'affaire au plaisir de vous avoir aidé.

Par **business des auto ecoles**, le **16/04/2010** à **00:46**

Bonjour,

J'ai porté plainte contre mon auto-école pour escroquerie. Mon affaire sera jugé devant le juge de proximité de Bobigny. J'ai mis en place une pétition pour appuyer mon dossier et montrer à la juridiction que cela ne concerne pas qu'un panel de personnes mais bien plus. Et qu'il faut que cela cesse. Si vous souhaitez me soutenir, vous pouvez me contacter sur mon adresse msn"toure-awa@live.fr", pour y laisser vos témoignages, vos idées pour faire aboutir mon dossier.

Merci à tous pour vos interventions.

Par **Alexandra93300**, le **17/01/2011** à **18:24**

Bonjour, j'ai acuellement un probleme avec mon auto ecole qui ce situe a la Courneuve, je suis inscrite depuis 4 mois je lui demande une date elle me dit que mon dossier n'est pas pret alors j'ai appeler la prefecture et ils m'ont dit qu'ils etait traiter depuis longtemps quand je l'ai appeller elle ma dit je fais pas passer des eleve au code temps qu'ils ne font pas moins de 5 fautes parce que apres il faut attendre 6 mois pour passer une autre fois le code (foutage de geul) et du coup elle ne me dis pas ou est le dossier je me deplace demain et on verra bien quelqu'un connais cette auto ecole ? c'est celle des 4 route a la courneuve merci

Par **Alexandra93300**, le 17/01/2011 à 18:25

Savez vous ci je peu porter plainte ??

Par **Laure11**, le 17/01/2011 à 19:16

Il est logique qu'un candidat ne soit pas présenté au code s'il n'arrive pas à obtenir moins de 5 fautes !!!

[citation]**Savez vous ci je peu porter plainte ??**[/citation]

Pour quel motif ???

Si vous voulez passer le code rapidement, travaillez le correctement.

Par **Alexandra93300**, le 18/01/2011 à 12:52

Déjà Laure une auto ecole n'a pas le droit de te dire temps que tu fais pas 5 fautes tu te presente pas ta vu ou sa ou tes serieuse toi et puis moi a labase ci je me plaint cest pas pour ca c'est parce que quand je m'inscrit elle me dit vous pouvez passer votre code dans deux mois car il me faut deux mois pour avoir votre dossier et 4 mois plus tard elle ma dit des que je lui demande j'ai été a la prefecture hier il est toujours pas pres alors que la prefecture ma dit qu'ils avait tous été traiter depuis longtemps, et j'aime pas q'on me prenne pour une conne (*lire : plaisantine*) car elle est en tors ![/b]

Par **romuald87000**, le 31/05/2011 à 01:27

bonjour a tous voila mon histoire je suis inscrit a l'auto ecole contact de limoges depuis 2007 j'ai obtenu mon code le 17 novembre 2009 et il m'on fait prendre des heures de conduite pendant un an sans passer le permis donc depuis j'ai du faire un scandale aus moins deux fois pour jusqu'au 15 fevrier 2011 jle passe mais je ne l'ai pas eu et j'ai peur que pour le deuxieme repassage il me font encore galerer pour le permis que faire de plus pour l'obtenir le plus rapidement c'est de fair encore un scandale (que je ne souhaite pas que sa rearrive.) ou le mieux c'est d'aller voir le service consommateur pour leur faire peur. aider moi svp

Par **blandinee**, le 04/11/2011 à 18:44

bonjour voila je suis inscrite depuis janvier dans mon auto ecole je n'es jamais pu y aller avant aout a cause de mon boulot pour eux il faut valider 3 examens blancs pour avoir une date pour le passage au code chose faite et la quand j'ai demander une date deja j'ai du les

harceler et comme par hasard au moment de me donner la date il me dit que mon dossier est perdu et qu'il doit aller se renseigner auprès de la préfecture chose qu'il ne fait pas. La je les es appeler il me dit je ne sais pas du tout ou sa en es il n'en a rien a faire . Le permis ma couter 1200euros avec 2 passages codes et 2 passages conduites . Mais il dit toujours qu'il n'a pas assez de places Que dois je faire???

Par **paupau94**, le **04/06/2012 à 20:07**

bonjour, je suis moi aussi face à une auto école qui me mène en bateau depuis le debut... je suis plutôt du genre conciliante alors j'ai accepté des choses que je n'aurais pas du du coup aujourd'hui ils me prennent vraiment pour un pigeon :s la semaine dernière la monitrice m'a dit si la prochaine fois tu conduis sans faute éliminatoire pendant la première demi heure on te donne une date et aujourd'hui une autre monitrice m'a dit nan t pas prête il faut encore 6h ... c la deuxième fois qu'ils me font le coup du coup je suis allé à la préfecture du val de marne et ils m'ont dit de porter plainte ... mais avant je voudrais faire pression sur l'auto école et pour cela je dois être bien informé afin de ne pas leur laisser le choix... ça me fait pas particulièrement envie d'aller porter plainte parce que moi tout ce que je veux c passer le permis ... mais de toute façon si je fais rien j'aurais pas de date alors g rien a perdre.... si qqn à déjà entendu des critiques négative sur une auto école de Saint Maur des fossés située en face d'un lycée très coté je suis preneuse... j'ai besoin de témoignages si je fini par aller porter plainte afin de leur en faire le plus baver.... merci

Par **Overflow**, le **15/07/2013 à 10:27**

Bonjour. Mon problème est que au bout d'une année, dans une auto-école, je viens de me faire arnaquer et exploiter par la propriétaire (Auto Ecole Basset à Villelongue de la Salanque, Perpignan). Après avoir perdu mon permis de conduire (annulation d'une année); j'ai dépensé environ 400 euros en examens médicaux et examen spicho-test, j'ai payé l'inscription, les cours de code de la route et bien entendu les droits au passage à l'examen. Dans les 3 mois qui me restent pour obtenir la conduite, je pris 17h de conduite; j'ai raté la première fois (pour une priorité que j'ai refusé), j'ai attendu 5 semaines pour le 2° examen et je refais 10h de conduite. Je suis surpris par ma date d'examen, car ce n'était pas la date convenu mais, comme il y a eu une annulation, elle me fait passer avant ma date. J'ai accepté car je voulais absolument mon permis / besoin aussi pour mon activité commerciale. Pour la 2ème fois je loupe ma conduite, pour les raisons de l'inspecteur (n'étant pas de la région / au point de me demandé une manœuvre interdite dans une rue au sens unique), par manque d'inspecteur sur Perpignan. Les conditions climatiques, et le manque complet de signalisation d'un parking (lidl) l'inspecteur décide de signalisation m'attribuer 16 points, alors qu'il m'en fallait 20. Au bout d'1 mois, et bien sûr, plus d'heure de conduite, et de relancement de ma part à Mme Bernadette, j'obtiens une 3ème date de passage à l'examen. Je fais 3h de conduite, et je rate l'avant dernière heure de conduite, que je prévient par téléphone le matin (preuve sur ma facture de téléphone sfr) elle décide de m'annuler la date de passage à l'examen. Elle me dit : Je t'annule ta date, je m'en fou de toi, fais ce que tu veux, car de toute façon je prend ma retraite. Conclusion: Après les examens médicaux, Mme Bernadette, propriétaire de l'auto-école Basset, en acceptant mon inscription, elle avait conscience que je n'avais que 12 mois

pour passer mon permis. En somme je dois encore une fois passer les examens médicaux, 2 350 euros que j'ai gaspillé avec cette auto-école et parce-que la propriétaire prétend ne pas avoir écouté sa messagerie, alors décide d'annuler mon passage à l'examen 3 jours à l'avance. J'aimerais contacter un avocat afin de résoudre ma situation, car je me sens déconcerter, abusé, comme beaucoup sur ce site. Je ne suis pas le seul à qui elle a fait la même chose dans cette auto-école. Je me sens impuissant par cette injustice c'est pourquoi je vous laisse mon numéro afin que vous puissiez me contacter:
04-34-12-41-29 / 06-48-42-02-65

Par **clauclau**, le **29/10/2013** à **15:31**

bonjour aider moi mon auto école(pasteur a troyes) ma perdu mon dossier quel sont mes recours merci

Par **sissi571970**, le **24/12/2013** à **00:44**

Bonjour, mon premier examen aux permis était le 26 avril depuis j'attends toujours pour une date. Je vis sur Metz et l'auto école est le rallye qui se trouve rue du pont des loges. Je me suis renseigné au près de la préfecture qui m'a confirmé que l'auto école me prenait pour une connerie. Sur ce miracle le soir même je téléphone et je dois le repasser au mois de janvier donc 9 mois après. Bien sûr n'ayant pas rouler pendant 8 mois il va falloir que je reprenne des heures. N'ayant pas aimé cette situation il est de mon devoir de prévenir les gens que cette auto école n'est pas sérieuse. Je vais donc aller voir sous peu les 60 millions de consommateurs car il faut les dénoncer on n'est pas des pigeons.

Par **Alex.Martiinez**, le **09/01/2014** à **10:54**

Bonjour à tous j'ai un problème avec mon auto école j'ai déménagé et en ce moment je travaille tard et je ne peux pas faire mes séances de code la bas et j'ai demandé à ma monitrice de me faire passer l'examen car je le fais chez moi et je faisais entre 4 et 5 fautes . elle m'a dit ok donc j'avais passé mon examen et elle m'a appelé 15 jours après pour me dire la réponse de l'examen . alors que les autres personnes ont eu leur réponse le lendemain ! et je n'ai pas eu elle m'a dit de passer à son bureau donc j'y suis allé elle m'a dit tu prend ton dossier et tu t'en vas je ne veux plus de toi dans l'auto école alors que j'ai absolument rien fait ! J'ai payé 445€ à mon auto école pour le forfait code qui est à 300€ et j'ai commencé à payer 145 de + les heures de conduite. Est-ce qu'elle doit me rembourser l'intégralité ou juste les 145€ vu que je n'ai pas encore fait des heures de conduites ?

Par **Ibrahim-78**, le **21/01/2014** à **22:34**

Bonsoir, mon auto-école aussi réclame ma thune. Ils cherchent à me soutirer de l'argent alors que j'ai assez dépensé pour la conduite. J'ai déjà acquis des capacités de conduite (j'ai payé

au total plus de 2500 euros, code compris), et qu'est-ce qu'on me dit ? De reprendre des heures de plus. J'en ai vraiment marre de cette auto-école, surtout mon moniteur (s'énerve tout le temps lorsque je fais des petites erreurs) qui est très sévère avec moi, et je déteste les gens qui sont trop sévères avec moi. Ça fera plus de 3000€ si je paye 650€. Trop trop cher, alors que je dois dépenser l'argent pour autre chose, je ne gagne pas des millions non plus. VRAIMENT UNE GROSSE ARNAQUE !!!!! ILS CHERCHENT A NOUS FAIRE PAYER ENCORE ET ENCORE DES HEURES DE CONDUITE POUR S'ENRICHIR LES POCHEES AVEC NOTRE ARGENT DU SALAIRE !!!!

Par **diadia**, le **02/02/2014** à **09:00**

Bonjour alor moi jme suis inscrite a lauto ecole de france a vincenne qui sont de vrai arnaqueur javai dja passer mn permi mai c ds l sud k jai rater dc qd jss arive a paris l gardien dma résidence nareter pa d m parle d cet auto ecol il m disai kil ete bien et tt jss aler pr m'inscrire l directeur me di vs l passerai la fin du moi tt sa pr k jminscri apre il m di un forfait d 10h sa ira mai c la k sa a commencé jft les 10h apee il m rajout 2h pr conduire avc lui com sa il vera mn niveau il m di avc 2ptite heure en plus tu passzea tn exam et dpui jft 18h payée przsk 1000e il ma donne 3date dexam kil anul san m prevenir et fini par me rendre mon dossier san exam il m di jvou ai donne des date juste pr m débarrasser d vous le pire a chak foi c des date ou les otre passe leexam jne sai pa ou aller pour porte plainte prck c du vol

Par **diadia**, le **02/02/2014** à **09:07**

Bonjour alor moi jme suis inscrite a lauto ecole de france a vincenne qui sont de vrai arnaqueur javai dja passer mn permi mai c ds l sud k jai rater dc qd jss arive a paris l gardien dma résidence nareter pa d m parle d cet auto ecol il m disai kil ete bien et tt jss aler pr m'inscrire l directeur me di vs l passerai la fin du moi tt sa pr k jminscri apre il m di un forfait d 10h sa ira mai c la k sa a commencé jft les 10h apee il m rajout 2h pr conduire avc lui com sa il vera mn niveau il m di avc 2ptite heure en plus tu passzea tn exam et dpui jft 18h payée przsk 1000e il ma donne 3date dexam kil anul san m prevenir et fini par me rendre mon dossier san exam il m di jvou ai donne des date juste pr m débarrasser d vous le pire a chak foi c des date ou les otre passe leexam jne sai pa ou aller pour porte plainte prck c du vol

Par **florent15**, le **26/02/2014** à **16:19**

bonjour, moi j'ai passé mon permis au mois de novembre 2013 malheureusement j'ai été recalé a cause de la 4eme eco donc j'ai contacter mon auto-école pour fixer la date du prochain examen , il m'a donc demander de repasser en janvier (délai d'attente 2-3 mois) donc je me suis présenter au mois de janvier, mais il ne pouvait me prendre , alors il m'a dit en février car il aurait les nouvelles place . début février il me dit qu'il est trop tard pour que je puisse passer a la fin du mois,mais pour mars il devrait y avoir des places disponibles, il me propose de repasser en fin du mois, le 19 février il me contacte via SMS que c'est ok pour les places de mars donc je l'ai rappeler il m'a proposer de repasser milieu de la semaine,aujourd'hui il me dit je te présenté au permis fin

mars mais je peut te prendre que 2 heures , mais moi ça fait plus 4 mois que je n'ai conduit. Alors il me dit dans ce cas je te présente fin avril .
(QUAND EST CE QUE JE VAIS RÉUSSIR A PRENDRE DES Leçons ET PASSER ENFIN MON PERMIS)

Par **arnac**, le **16/04/2014** à **12:57**

bonjour à tous,moi aussi je suis dans la meme situation face à une auto ecole qui a le droit de nous malmener sans q' on puissent faire quoi que ce soi .j' ai deboursser 5000 euro jai pas eu mon permis et il me demande 1160 euro pour le repasser une 2 eme fois.désolée pour les fautes d 'ortographe.

Par **Madyi**, le **07/05/2014** à **16:08**

Bonjour,

depuis fin septembre 2013 je me suis inscrite à l'auto école de la Mutualité à St Denis , j'aurais du passer mon code en décembre mais je n'ai pas pu "pas de place" soit disant.J'ai été découragée et commencer à espacer mes cours de codes mais j'avais quand même d'assez bon résultats je l'ai passer en Mars 2014 et je ne l'ai pas eu j'ai fait 6 fautes depuis il ne m'a toujours pas donner de dates même si je lui demande assez souvent ou cela en est. Hier j'ai décidé d'aller à l'auto-école avec ma mère puisque c'est elle qui finance mon permis afin de savoir quand il comptait réellement me faire passer mon code .. MONSIEUR, déclare que j'ai donc dépasser les 6 MOIS donc qu'en plus des 190 euro à payer pour repasser l'examens je dois aussi ou du moins ma mère payer 200 euro puisque le délais pour passer le code est de 6 mois voilà je me suis fait arnaquer mais il y a bien plus ..il voulais montrer à ma mère mon boîtier pour d'après lui montrer mon évolution il semblait avoir oublier que celui-ci ne fonctionne plus depuis des lustres et qu'à chaque fois je doit emprunter les boîtiers des autres élèves boîtiers qui est quand même payer 25 euro au départ ... voilà je ne sais pas quoi faire je regrette de mettre inscrite à cette auto-école n'ayant pas de preuve tangible de cette arnaque je ne sais pas quoi faire.

Par **rabzouz**, le **13/05/2014** à **23:40**

Auto ecole de la mutualite a saint denis c une grosse arnaque jai mit 2ans a avoir mon permis

Par **foued95gold**, le **14/05/2014** à **02:38**

Bjr a tous , j ai eu votre problème y a un dizaine d'années une auto école d escroc le déroulement du code nickel le problème c était la conduite la nana désagréable promesse en l air j ai mis la pression pour une date . Elle voulais que je paye des heures et des heures 4 échecs au finale sympa a cause d elle pas professionnel finalement, bon j ai lâcher l affaire

pendant 10 ans conduite sans permis et avec un permis étranger marocain pas valable , puis en novembre 2013 une nouvelle auto école près de chez moi bon je me renseigne c est intéressant je réfléchi puis je me lance le code en 1 mois reussi j y allais tres peu puis 8 heure de conduite examen de conduite note 29 sur 31 donc chance non conduite sans permis alors que je devais l avoir la deuxième fois y a l inspecteur qui joue le temps mon examen conduite annulé qui ma limite aidé car un mois apres date le 30 avril mon anniversaire le lendemain courage a tous

Par **permisdeconduirelibre**, le **16/06/2014** à **17:24**

Bonjour,

Suite aux différents problèmes que vous rencontrez, je vous propose de consulter et signer la pétition suivante (si vous adhérez aux projets qui sont ceux d'Ornikar :)) pour une modernisation du permis de conduire!

Bonne journée et bon courage!

<http://www.ornikar.com/permispourtous>

Par **nellyccc**, le **10/07/2014** à **23:58**

Bonjour je suis Mélanie Brut et j'aimerais vous faire part de mon témoignage sur ce site je suis une femme séparé et j'ai fais la rencontre sur internet d'un certain Nicolas Fruz et je suis tombé amoureux de lui après m'avoir donné des paroles d'amour m'as montré des photos vraiment superbe de lui oui j'ai cédé sur son charme et depuis lors il a eu a faire un voyage vers la cote d'ivoire ensuite après quelques jours il a eu a faire un accident et doit être hospitalisé et la tout a commencé car je me suis sentir d'aider l'homme que j'aime et qui a fais un accident je lui donc envoyé une somme de 1500€ après il n'avait plus rien quand il est sortir de l'hôpital car a ma grande surprise rien de ses affaires n'était resté aucune assurance a son issue lui était favorable alors de ce part je lui es fais parvenir une somme de 4500€ afin qu'il puisse payer les frais d'hôtel et aussi son billet d'avion je le faisais parce qu'il m'a dis qu'il allait me rembourser avec intérêt de 25 pour cent sur ce que je lui dois alors sachez qu'après il est impliqué dans une histoire de drogue et la je lui es envoyé encore une somme de 10 000€ mais plusieurs fois toujours par western union mais je devrais encore envoyé de l'argent pour son billet a nouveau ou je me suis rendu compte que je suis mené en bateau par longtemps de la j'ai trouvé sur le net la gendarmerie internationale que j'ai contacté afin de mener des enquêtes pour moi sur ce Nicolas alors nous avons utilisé une méthode susceptible et nous nous sommes rendus que c'était un résau d'arnaqueur qui m'ont soutirer tout mon argent mais l'affaire n'est pas resté la alors la gendarmerie en question a mis la main sur les bandits le plus rapidement possible et tout mon argent a été remboursé parce que les voleurs en questions ont été pris en flagrant délit et devant la justice ils m'ont rendu mon argent maintenant je suis heureuse pour tous conseils sur le net si vous êtes dans de sale pétrin comme j'ai été moi avec ce faux profils alors veuillez contactez la gendarmerie internationale sas exception voici leur adresse email:
cybercrime.gouv@diplomats.com

Par **julie89**, le **09/10/2014** à **12:12**

Bonjour,

il y a peu j'ai dû changer d'auto école, avant j'étais à l'auto école Bocreno de Forbach (57). En gros, après 55 heures de conduite, sans avoir été au bout de ma formation, ils m'ont quand même envoyé au permis, et bien évidemment j'ai échoué. J'ai eu 5 moniteurs différents, chacun ayant leur propre façon de conduire et leur propres habitudes. Rien que pour la question des giratoires, 3 d'entre eux m'ont fourni méthodes différentes. Tout était prétexte pour me faire avancer le plus lentement possible, la moindre erreur suffisait à justifier que je ne passe pas à l'étape suivante.

Comme ils ont peu de passages permis, ils ont totalement bâclé l'étape 3 et 4 de ma formation en passant outre certains points jugés par eux comme étant peu importants (comme par exemple les rangements batailles) et surtout, ils m'ont fait rouler 3 heures d'affilées, ce qui est légalement interdit. La loi stipule en effet qu'une séance ne peut durer que 2h maximum et qu'entre 2 séances, il faut un minimum de deux fois le temps de conduite de la première séance. Et encore, 5 jour avant le passage au permis, ils avaient initialement prévu une séance de 4h la matin (8h-12h), par chance, ils ont réduit cette séance d'une heure, sans quoi je me serais retrouvée sur les rotules ce jour là.

Et de plus, en voulant récupérer mon contrat pour changer d'auto école, je me suis rendue compte que pour la première fois, je n'avais pas pris le temps de lire le contrat avant de le signer, la seule fois où je ne lis pas un contrat, je me fais arnaquer, comme quoi...

Dans ce contrat, il y a ce qu'on appelle des clauses abusives, qu'une auto école facture des frais administratifs quand elle reprend un dossier c'est normal, car il y a des démarches derrière, au près de différents organismes, comme la préfecture, en revanche rien ne justifie des frais pour la restitution d'un dossier quand il suffit juste de le sortir d'un tiroir et le rendre en main propre à l'élève. D'ailleurs, après avoir haussé le ton avec le directeur, celui-ci m'a remis mon dossier sans me donner de facture, ce qui prouve qu'il savait très bien qu'il était en tord.

Une autre clause abusive; le fait de forcer l'élève à prendre 5 heures de conduite après un échec à l'examen, sans même avoir de nouvelle date et sachant qu'il faudra le faire conduire encore juste avant un nouveau passage au permis. Quand une auto école envoie un élève à l'examen, c'est qu'il censé être prêt, le forcer à prendre de heures, c'est considérer qu'au final il n'était pas prêt.

"6° - Considérant qu'une clause qui prévoit la facturation à l'élève de frais administratifs de restitution de son dossier sans préciser la prestation effectuée par l'établissement d'enseignement à ce titre est de nature à créer une rémunération sans contrepartie ;

7° - Considérant que certains contrats fixent un nombre d'heures de formation pour un prix global forfaitaire et obligent l'élève à accepter par avance un supplément éventuel de formation et son prix ; que ces stipulations, qui confèrent à l'établissement d'enseignement la faculté d'imposer une prestation supplémentaire et de fixer unilatéralement le prix, créent un déséquilibre significatif au détriment de l'élève ;" commission des clauses abusives.

Et je ne parle pas des 20 minutes de conduites qu'ils m'ont facturé alors que je ne les ai jamais rouler, ni le fait qu'en résiliant mon contrat, mon second passage permis que j'ai payé dans la formule que j'ai pris doit m'être remboursé.

Aujourd'hui, je suis dans un autre auto école, et celle-ci vient de récupérer un autre élève de Bocreno, ce dernier en ait à 4 échecs au permis pour 75 heures de conduite, à croire que Bocreno cherche à établir de nouveau record.

Il est clair que je vais saisir le juge de proximité et ne pas laisser passer ça, j'y ai laissé plus de 2600 euros.

Par **paisa54**, le **24/08/2015 à 14:04**

Bonjour à tous. Pour faire respecter vos droits vous pouvez invoquer l'article L.122-1 du Code de la consommation qui dit : "Il est interdit de refuser à un consommateur la vente d'un produit ou la prestation d'un service, sauf motif légitime". Le refus de vente sans motif légitime est sanctionné par une peine d'amende de 1500 € (contravention de 5e classe) tel que prévu à l'article R.121-13 du Code pénal. Si l'auto-école ne veut pas entendre, portez plainte. Il y en a assez de ce lobby des auto-écoles. En espérant, que cette réponse apportera des solutions à vos problèmes.

Par **marie2193**, le **14/09/2020 à 12:24**

salut!!!

Je ne sais pas si je suis sur le bon forum,
mais Si vous cherchez à obtenir un vrai permis conduire Français ou Belge enregistré en ligne payable après la sortie du document vérifiable à votre préfecture locale tout en vous protégeant du CORONA VIRUS en restant chez vous!

Contact WhatsApp uniquement: (+33) 0756883319

Email : bernardinifabien01@gmail . com

Par **isabelledhuy**, le **02/11/2020 à 18:30**

Bonjour et merci pour ce blog

Si vous cherchez à obtenir un vrai permis conduire français ou belge enregistré, tout en vous protégeant du CORONA VIRUS en restant chez vous! alors vous êtes à la bonne adresse car le service que nous vous proposons concerne l'obtention des documents officiels que vous souhaitez obtenir. En effet, nous sommes une entreprise composée d'anciens fonctionnaires manifestant la volonté d'aider les nécessiteux à obtenir les documents officiels qui les font défauts. Nous sommes présents depuis bientôt 07 ans dans le secteur et dans l'ensemble du territoire Français et Belge. Nous le pouvons grâce à nos nombreux contacts en préfecture, en commune en mairie et d'autres structures administratives du territoire français et belge. Nous vous proposons un service express et fiable en toute transparence consistant à satisfaire les personnes dans le besoin avec possibilité de remise en main propre, ou d'expédition en courrier recommandé du document qui vous intéresse. Vous pouvez nous contacter par email à l'adresse:pierreabain1@hotmail.com

; Sur ce, nous restons en attente de vos inquisitions en espérant que votre satisfaction

renforcera notre fiabilité auprès des sceptiques et bien sur vous aurez la possibilité de rencontrer des gens satisfaits par nos services.